



LEYVILLER INFO

N°34

Tel: 03 87 05 03 65 - Fax: 03 87 05 03 69

E-mail: mairiedeleyviller@wanadoo.fr

Site: <https://leyviller.fr>



Juillet 2023

Bulletin édité par le conseil municipal

Sommaire

Le mot du maire

Page 2

La vie du village

Pages 3 à 5

- L'Ecole

Pages 6 à 13

- L'APCL

Page 14

- La Magie des Saisons

Page 15

-Kronenbus

Pages 16 et 17

- Les Pompiers

Pages 18

-Décisions du CM

Pages 19 et 20

Notre projet de création d'un périscolaire dans les ateliers communaux a pris du retard du fait des différentes études, thermique et énergétique, imposées par la loi.

De ce fait, pour la rentrée de septembre nous allons mettre en place un service périscolaire (uniquement à midi pour le repas) dans la salle socioculturelle du village. Le service périscolaire du soir à Hellimer restera en place pour l'année scolaire 2023/2024.

Concernant l'aire de jeux city stade, quelques travaux s'imposent, notamment la réfection des tapis de réception en caoutchouc du toboggan et de la balançoire. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Best Aménagement de Leyviller pour la somme de 8123,12€ HT soit 9747,74€ TTC. Le remplacement des filets et de la clôture est également prévu, et sera fait par les ouvriers communaux.

Par délibération du 4 octobre 2022 nous avons décidé de couper l'éclairage public de 23h à 5h du matin pour faire des économies d'énergie et cela a porté ses fruits. Lors du dernier conseil municipal du 25 juillet, la majorité des conseillers municipaux a décidé de remettre l'éclairage public la nuit par mesure de sécurité pour nos administrés. Tans pis pour nos chauves-souris !

Désormais les particuliers demeurant dans la commune peuvent se rendre à la déchèterie d'Albestroff en présentant simplement leur carte du Sydem à l'entrée. Les usagers professionnels ne sont pas concernés.

Le Conseil Municipal, le personnel et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances.

Le Maire : BALLIE Daniel



La vie du village

Paysage hivernal qui se fait de plus en plus rare et dont la durée est éphémère. Ne serions-nous pas un peu nostalgiques du « bon vieux temps » ?



Après quelques mois d'attente, nous avons enfin finalisé les travaux de voirie de la rue des vergers par la pose de l'enrobé.



Comment ne pas être scandalisé lorsque l'on découvre que notre forêt a encore une fois servi de décharge pour des personnes sans scrupules.

Ce ne sont pas moins de 130 pneus, des pare-chocs, des optiques... qui y ont été déversés. La commune a dû les évacuer pour ne pas inciter d'autre dépôts.

En raison des nombreuses infiltrations d'eau dues à sa vétusté, l'entreprise KC a procédé à la réfection de la toiture de la sacristie.

Montant de la dépense : 7813,20 € TTC dont une participation de la fabrique de l'Eglise pour un montant de 1200€ TTC.



Les années se suivent et se ressemblent : une fois encore Daniel et Anne-Marie, sous la houlette de Denis, ont contribué à l'embellissement de l'espace devant notre mairie.

Et voilà ! Mission accomplie.



Le 12 juin et le 27 juillet 2023, nous avons accueilli la sénatrice Madame Catherine BELRHITI, de nombreux sujets ont été abordés, notamment les dossiers de subventions concernant nos futurs chantiers et l'accueil des gens du voyage sur la base de Grostenquin.



Le jeu « trouve ton galet » est toujours d'actualité puisque. Denis a trouvé un exemplaire au niveau de sa boîte aux lettres, il a bien sûr respecté la consigne en le cachant à nouveau dans la commune.

Afin de permettre à l'association MCC Leyviller (club de moto cross), d'accueillir les pilotes et les spectateurs dans de bonnes conditions, nous avons fait procéder à la réfection du chemin d'accès à leur circuit.

C'est l'entreprise GETRAMAC qui a réalisé les travaux pour un montant de 13689,60€ TTC



C'est également l'entreprise GETRAMAC qui a curé le fossé d'évacuation de la lagune (assainissement)

L'école de Leyviller

Le potager de l'école

A la fin de l'hiver, dans notre jardin, il y avait encore des fraisiers, de la menthe, du thym et de la ciboulette. Nous avons planté ces plantes l'année dernière. Cette année, les enfants ont semé des graines de radis, de potimarrons, de carottes et de haricots. Nous avons arrosé le potager quand il faisait chaud. Nous avons déjà récolté de la menthe, des radis et des fraises. Les élèves de maternelle ont préparé un sirop de menthe. Nous devons encore être patients pour récolter les potimarrons et les carottes.



Mael, Maëlle, Florine, Timeo K., Timéo S.,
Lydia, Félicia, Emilia, Gaëlle, Elisa

Carnaval

Nous avons fêté carnaval à l'école. Nous avons mangé un goûter offert par l'EBL. Tous les enfants étaient déguisés. Il y avait des Harry Potter, des princesses, des diables, des Spidermans... Les élèves de maternelle ont fait la fête au gymnase. Ils ont dansé, chanté et joué. Tout le monde s'est bien amusé !



Mael, Maëlle, Florine, Timeo K., Timéo S.,
Lydia, Félicia, Emilia, Gaëlle, Elisa.

USEP Maternelle

Lundi 26 juin, on est allé à Freybouse en bus. Pendant le trajet en bus, on a vu beaucoup de cigognes dans des nids.

On était dans des équipes avec des enfants d'autres villages. Il y avait deux jeux d'orientation : chercher des lieux avec une carte et chercher des lieux avec des photos. On a aussi joué dans l'école et on a découvert l'aire de jeux à côté de l'école. On a pique-niqué tous ensemble. C'était une super journée.



Mael, Maëlle, Florine, Timeo K., Timéo S.,
Lydia, Félicia, Emilia, Gaëlle, Elisa

Sortie USEP :

Le jeudi 4 mai, notre classe de CP/CE1 sommes partis à l'école d'Hellimer pour faire des jeux de balles. Il y avait plusieurs ateliers, mais on a préféré le parcours de foot. A la fin de la matinée, on s'est régalé avec des bons gâteaux.

Vivement l'année prochaine !



Sortie au Moulin :

Le 12 juin, nous sommes partis au Moulin à Eschviller. Le matin, nous avons fabriqué des bougies avec de la cire et on a goûté du miel. Puis, on a enfilé des combinaisons pour pouvoir entrer dans le rucher et voir des abeilles de près. On avait très, très chaud avec la combinaison. Mais on a eu de la chance : on a pu voir la reine des abeilles. L'après-midi, les grands ont fait un jeu de piste et nous, nous avons visité le moulin. C'était impressionnant de voir sa roue tourner dans l'eau.

On a aimé aussi mettre les mains dans la farine !



Ellie, Désirée, Eva, Coraline
et Yliam

Petit déjeuner allemand :

Le vendredi 12 mai, nous avons pris le petit-déjeuner à l'école.

C'était un peu spécial parce que c'était un petit-déjeuner allemand. On a mangé du fromage, de la charcuterie, du raisin, différentes sortes de pain, du jus d'orange et de la confiture de fraise.

On a appris des mots en allemand comme « die Butter » pour le beurre, « das Brot »

Adam, Louis et Valérie



Le vendredi 26 mai, les classes de l'école primaire ont visité la cristallerie à Meisenthal le matin, et l'après-midi le musée du sabot à Soucht.

A la cristallerie, on a fait un atelier où nous avons dessiné sur des plaques de verre. Pour ça, on avait besoin de feutres spéciaux nommés poscas. Ensuite on a visité le musée, on a vu les anciens outils et comment on les utilisait.

Au musée du sabotier, nous avons regardé un film sur comment fabriquer les sabots dans le passé. Nous avons vu différents types d'outils et une machine. Nous avons vu plusieurs sortes de sabots et nous en avons essayés.



Mirco, Anaëlle, Curtis, Ema,
Aurélien, Clément, Paul.

Le jeudi 29 juin, la classe de CE2-CM1-CM2 a fait une journée USEP rugby touch. Nous avons fait un tournoi de six matchs et participé à quatre mini-jeux. Nous avons exposé des affiches sur le thème du rugby et nous avons répondu aux questionnaires des autres écoles. Nous avons aussi appris à danser le hakka. L'équipe A4 de Leyviller, « Les poulettes françaises » ont remporté la première place sur le podium. L'équipe C4 de Leyviller, « Les mousquetaires », ont remporté la quatrième place.



Lou, Hugo, Louise.



Le lundi 5 juin, la classe de CM1-CM2 a visité le collège La Carrière. Au début de la journée, deux filles nous ont présenté le collège. Puis nous avons fait allemand, anglais, français et nous avons mangé à la cantine. Ensuite, nous sommes allés dans plusieurs classes de 6èmes pour : réciter des poèmes en anglais, assister à une pièce de théâtre d'Hansel et Gretel. Et avant de partir, les élèves nous ont récité des fables que nous avons illustrées.



Eva, Thibaut, Ismaël.

HISTOIRES DE DRAGON

Il était une fois, un chevalier qui se promenait sur un chemin de pierres. D'un coup, il sursauta car il se trouvait devant un très grand dragon. Le dragon était rouge, il avait de grandes dents pointues, il était poilu. Il crachait du feu et il n'avait pas d'ailes. Le dragon n'était pas méchant mais il faisait beaucoup de bruit. La nuit, il réveillait tout le monde. Personne ne l'aimait sauf le chevalier.

Un jour, le dragon voulut avoir des ailes. Alors le chevalier partit dans la montagne.

Une semaine plus tard, le chevalier revint avec deux belles ailes dans les mains.

Le dragon était très content. Le chevalier mit les ailes sur le dragon.

Le dragon essaya de voler mais il n'y arrivait pas.

Le dragon s'énervait et fit tomber le chevalier dans un puits.

Le chevalier remonta. Quand il sortit, le dragon était méchant. Le chevalier lui parla et le dragon revint au château mais il était malade. Le chevalier partit dans une forêt sombre pour lui trouver un remède, puis il arriva dans un champ de coquelicots. Au loin, il vit une maisonnette avec un toit brun. Le chevalier toqua à la porte. Un vieux sorcier l'ouvrit. Le chevalier raconta son histoire au sorcier. Puis le sorcier lui donna un médicament. Mais le sorcier lui dit qu'il manquait une plante verte qui se trouvait au sommet de la montagne. Alors, le chevalier partit dans la montagne. Sur le chemin, il croisa des biches. Un moment, il se perdit. Puis deux grenouilles l'aidèrent à retrouver son chemin.

Quand il revint, le chevalier mélangea le médicament et la plante verte. Le dragon but le médicament. Le dragon n'était plus malade. Le chevalier l'aida à mettre ses ailes. Le dragon essaya de voler. Le dragon était très content.

Tout le monde remercia le chevalier car le dragon avait dit qu'il ne ferait plus de bruit la nuit. Le chevalier devint le nouveau roi du château. Le roi venait souvent au château et tout le monde était heureux.

Éva, CM1



Il était une fois un petit garçon qui se baladait seul. Il ramassait des fleurs et des feuilles. Il devait rentrer au château car il se faisait tard.

Sur le chemin il vit l'ombre d'un dragon dans les nuages.

Il se cacha derrière son bouclier et le combat commença.

Il tomba dans les pommes et il ne se leva plus.

Deux minutes plus tard il reprit connaissance.

Il vit que le dragon le regardait, inquiet, puis il retomba dans un puits. Il commença à paniquer et à se noyer. Le dragon lui tendit une corde. Le garçon n'avait plus de force.

Il avait beau grimper, sauter, il n'y arrivait pas. Il comprit son destin.

Il était épuisé de battre des jambes pour ne pas couler.

Le dragon regarda partout autour de lui pour trouver quelque chose pour l'aider.

Il finit par trouver et le garçon arrivait à remonter. Et ils devenaient amis tous les deux.

Le garçon donna un nom au dragon, il s'appelait Romi. Le garçon apprenait même à parler au dragon. Il finit par le remercier pour tous ces moments. Il comprit que dès le début, le dragon était en réalité gentil.

Le garçon montait sur le dos du dragon et ils partaient pour vivre dans les nuages. Le petit garçon alla s'installer sur le même nuage que le dragon et ils vécurent heureux toute leur vie.

Lou, CE2.



Il était une fois un jeune garçon nommé Michel qui voulait devenir un héros depuis tout petit mais il n'avait jamais confiance en lui. Il avait une amoureuse qui s'appelait Roxane, elle était très riche et habitait dans un énorme château au-dessus de l'eau.

Il avait un petit cheval tout petit tout mignon qui resterait avec lui pour toujours.

Ils jouaient ensemble, ils faisaient : du football, de l'équitation et des parties de cache-cache.

Un jour, lors d'une partie de cache-cache, Michel se cacha dans un buisson et entendit un grognement. Il regarda autour de lui, rien. Deux minutes après, il reçut de la bave sur son épaule gauche. Son cheval avait trouvé Michel. Une semaine plus tard, en jouant, ils avaient vu un géant dragon.

Michel et son cheval coururent très longtemps, ils n'avaient pas remarqué que le dragon les suivait. Son cheval entendit des bruits bizarres. Une heure plus tard il avait vu le dragon devant lui avec sa gueule grande ouverte. Michel prit sa lance, il la lui mit dans son œil gauche, mais en même temps sa lance se cassa. Il courait, mais en courant il s'était rendu compte qu'il n'y avait plus son cheval. Deux heures plus tard, il vit une silhouette. Il avança et il vit M. Macron sur un canapé au milieu du chemin et il lui donna une épée.

M. Macron lui disait " Bonne chance ".

Deux minutes plus tard, il revit son cheval avec une énorme morsure, Michel le soigna.

Ils avancèrent vers le château et son cheval lui dit "confiance ".

Ils étaient juste à cinq mètres et là le dragon se mit à l'attaque. Michel se défendit très bien. Il mit son épée dans son aile. Le dragon se cacha derrière le château et but du RedBull, car RedBull donnait des ailes.

Michel le trouva et le tua.

Michel courait pour aller voir une fille qui criait. Il cassa la porte avec son petit poney. Ils avaient vu une princesse magnifique, elle dit " Qui êtes-vous ? " Michel répondit " Nous sommes des touristes ". Quatre mois plus tard, ils se mirent ensemble puis Roxane le quitta. Michel était devenu célibataire.



Louise, CM2

Il était une fois un petit garçon qui s'appelait Jean-Bernard-Michel. Il vivait avec sa famille qui avait une jolie maison. Il allait souvent dans sa chambre pour continuer son dessin de chevalier. Le petit garçon voulait être un chevalier pour que ses amis reconnaissent sa valeur. Son rêve s'était réalisé en terminant son dessin : il avait des pouvoirs magiques qui lui permettaient d'entrer dans ses dessins. L'enfant entra dans son dessin où il avait dessiné un joli cheval à bascules.

Il monta dessus et tous les matins il alla plus loin, un jour il tomba sur un champ de roses.

Il voulait aller voir le château un peu plus loin et voilà une ombre de dragon près des champs de roses. Le dragon s'approcha de plus en plus et soudain il attaqua le petit garçon.

Le petit garçon avait sa lampe torche porte bonheur qui le sauva.

Il continua son chemin mais il avait tellement faim qu'il eut une illusion et tomba dans les pommes. Il se réveilla dans une grotte et ce n'était pas n'importe laquelle : c'était celle du dragon. Le dragon n'était pas là. Jean-Bernard-Michel essaya de sortir mais le dragon était revenu.

Le petit garçon avait deux questions en tête :

Comment sortir de là ? Où se situe la grotte ?



Au bout d'un an sans manger ni boire, il réfléchit et arriva à trouver la solution : prendre sa lampe torche porte bonheur et mettre la lumière dans les yeux du dragon. Le dragon ainsi disparut. Le garçon s'enfuit et retrouva facilement un chemin très dangereux pour son cheval car il était plein de boue.

Le petit garçon alla au château et à ce moment-là il retourna dans son monde.

Ses pouvoirs magiques avaient réagi à la fin de sa mission qui était de faire fuir le dragon pour qu'il ne revienne plus. Le petit garçon retourna chez lui et il ne voulait plus être chevalier. Il avait très faim et il avait de la chance car c'était l'heure du repas. A table, Jean-Bernard-Michel avait raconté son aventure à ses parents mais bien évidemment ils ne le croyaient plus.

Louis, CM1.

L'APCL

Suite à une longue période incertaine en raison de problèmes sanitaires l'association a repris son train de croisière en proposant la traditionnelle marche IVV le 19 février dernier. Un franc succès dans un contexte général de baisse de fréquentation au niveau régional et national. Le toujours apprécié repas proposé aux marcheurs n'est d'ailleurs pas étranger au nombre de participants.



La majorité du comité s'est prononcée pour « récompenser » toutes celles et ceux qui s'étaient investis dans la marche et une soirée récréative a réuni tout ce monde au bowling de St-Avoid.



La presque totalité des membres se sont retrouvés le 24 juin autour d'un jambon à la broche, histoire de marquer la fin de saison.



Pour cette fin d'année il est prévu une nouvelle marche « À Pas Contés », et ce le 14 octobre 2023. À noter que le parcours choisi restera dans la localité. Il est également prévu de reprendre les marches mensuelles, un peu délaissées ces derniers temps



Remarque générale : pour pouvoir organiser nos deux manifestations annuelles il nous faut de plus en plus faire appel à des personnes extérieures à l'association. Cela n'est pas sans nous poser quelques soucis, même si du coup nous constatons de nouvelles adhésions.

Bonne fin de vacances à tous et rendez-vous le 14 octobre.

La Magie des saisons



Bourse aux vêtements et aux jouets le 19 mars



Carnaval 22 février



Trouvez le galet et le lapin la semaine du 7 avril.



Timeo Kennel a trouvé le galet et Emma Calcaterra le lapin.



Un cadeau aux doyens de la part des enfants et de La Magie des Saisons

Suite à venir Galet et Lapin

Dans les prochains temps, le galet sera à nouveau caché : on peut le suivre sur le site Facebook officiel De La Magie des Saisons.

Un pique-nique tiré du sac sera organisé vers la fin août pour marquer la fin des vacances scolaires.

Fin octobre défilé d'halloween pour les enfants accompagnés d'un adulte et enfin la grande fête principale de notre association " L'illumination du sapin de Noel" le 3 décembre pour démarrer l'Avent

Kronenbus L'Evil Air Fest : Un événement riche en passion et en musique rock !

Le meeting Kronenbus, qui a eu lieu du 30 Juin au 2 Juillet, a rassemblé tous les amateurs de Volkswagen aircooled et les fans de rock'n roll, créant ainsi une ambiance festive au cœur de notre village.



Durant trois jours palpitants, notre commune s'est transformée en un véritable paradis pour les passionnés d'anciennes Volkswagen. Plus de 400 véhicules de la marque ont envahi le quartier de la salle communale. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des participants venant de toute l'Europe (Allemagne, Luxembourg, Belgique, Hollande et même du Portugal). Côté visiteurs, plus de 3000 festivaliers étaient présents pendant le weekend.



Le village des exposants, composé de 45 stands, a permis de découvrir des artisans talentueux et des professionnels de la réparation et de l'entretien des Volkswagen

Mais, l'Evil Air Fest n'est pas seulement une célébration automobile. Les admirateurs de rock'n roll ont également été comblés avec un festival éblouissant. 7 groupes exceptionnels venus des 4 coins de France mais aussi des Etats-Unis ont fait vibrer la scène principale. Le DJ Jean-Marc Blaise, bien connu des anciennes boîtes rock de la région, a animé la nuit du vendredi.



Les buvettes et la petite restauration proposées par l'association n'ont pas désempilé de tout le weekend.

Les bénévoles ont préparé, cuit et servi environ 1400 pizzas et flamms, 500 kilos de saucisses et côtelettes et 4000 litres de bière. Un nouveau record !



Bien sûr, cet événement n'aurait pas été possible sans le dévouement et l'engagement des membres de l'association, de tous les bénévoles et partenaires qui ont œuvré pour faire de cette édition un véritable succès. Nous souhaitons également remercier Mr le Maire et tous les habitants de Leyviller, qui ont participé à ce meeting et ont ainsi contribué à cette ambiance si chaleureuse.

L'Evil Air Fest 2023 restera sans aucun doute un moment fort dans l'histoire de notre village.

Cross national

Le 25 mars dernier et pour la 3^{ème} année consécutive, la Caporale Cheffe OLMSCHIED Myriam a participé aux épreuves nationales de cross, après s'être qualifiée successivement aux épreuves départementales et régionales.

Elle en est revenue avec un très bon score de 138^{ème} sur 242 participantes.



Challenge de la qualité

Le 1^{er} avril dernier s'est déroulé le challenge départemental de la qualité. Les pompiers de la Moselle s'y affrontent sur des épreuves telles que la course, le monté de corde, etc.

Deux de nos athlètes s'y sont distingués.

Le Sapeur SCHMIDT Bastien a obtenu une très belle 7^{ème} place à l'épreuve de vitesse

Le Caporal HAUSER Colin, grâce à sa 5^{ème} place à l'épreuve du parcours sportif, s'est qualifié pour les épreuves régionales à Troyes.

Félicitations à vous ! Objectif pour l'année prochaine : ramener la coupe à la maison !



Feux de récoltes

Le 19 juillet dernier, les pompiers de notre caserne ont été engagés sur un feu de champs à la sortie de LEYVILLER en direction de HELLIMER. Epaulés dans leur mission par des engins venus des casernes de PUTTELANGE AUX LACS, ALBESTROFF, MORHANGE, SAINT-AVOLD, SARRALBE, FREYMING MERLEBACH et VAHL EBERSING, ils ont réussi à limiter la propagation du feu à l'ensemble de la récolte. Plusieurs hectares sont toutefois partis en fumée.



SEANCE DU 30 MARS 2023

Le Conseil Municipal :

Suite à la présentation du programme de révision d'aménagement forestier pour la période 2023-2042, par Monsieur FUCHS, chef de projet d'aménagement forestier, le conseil Municipal accepte à l'unanimité la révision d'aménagement proposé par l'ONF

Approuve :

Le compte de gestion 2022, établi par le receveur municipal, à l'unanimité

Le compte administratif 2022, établi par la commune, avec 10 voix pour et 1 abstention (le Maire).

Les deux comptes présentent les mêmes résultats à savoir

Section de fonctionnement

Dépenses	244 663,39 €	Recettes	382 970,75 €
----------	--------------	----------	--------------

Section d'investissement

Dépenses	138 080,72 €	Recettes	382 866,99 €
----------	--------------	----------	--------------

Résultat de clôture 383 093,63 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation M 57 2022 comme suit :

Montant à affecter	224 922,95 €
Virement à la section d'investissement (1068)	23 428,22 €
Excédent reporté sur 2022 (002)	201 494,73 €

Décide, à l'unanimité, de maintenir pour l'année 2023 les taux d'imposition des taxes directes locales votés pour l'exercice 2023, à savoir :

Foncier bâti	27,86 %
Foncier non bâti	42,52 %
Taxe d'habitation	16,12 %

Décide de voter les subventions suivantes :

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Leyviller	920 € avec 8 voix pour et 3 abstentions
ASL (Association Sportive de Leyviller)	400 € avec 8 voix pour et 3 abstentions
Gym club	100 € avec 9 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention
La Magie des saisons	500 € avec 8 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions

Accepte, à l'unanimité, de faire les travaux de rénovation de revêtement de l'aire de jeux.

Accepte le devis de Best Aménagement d'un montant de 8123,12 € HT soit 9747,74 € TTC.

Accepte, à l'unanimité, de faire les travaux de réfection du chemin d'accès au terrain de motocross.

Accepte le devis de l'entreprise Getramac d'un montant de 11408 € HT soit 13689,60 € TTC

Accepte, à l'unanimité, de faire les travaux d'extension du réseau d'eau rue Saint Jean

Accepte le devis du SEHF d'un montant de 6709,66 € HT soit 8051,59 € TTC

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 2 parcelle 265 immeuble sis 9 rue Saint Jean à Leyviller
Section 4 parcelles 431/171 immeuble sis 3 rue des lilas à Leyviller
Section 4 parcelles 167 et 168 immeuble sis 6 rue des roses à Leyviller
Section 2 parcelle 12 immeuble sis 26 rue principale à Leyviller
- Accepte à l'unanimité la modification des statuts de la CASAS qui comprend la nouvelle compétence optionnelle dans le domaine de la santé ;
- Accepte la convention de mise à disposition du terrain situé section 2 parcelle 350 entre la commune de Leyviller et la CASAS dans le cadre de sa compétence assainissement.
- Décide à l'unanimité de fixer le montant des loyers des logements communaux comme suit :
12 rue principale gauche à Leyviller, renouvellement de bail, 325 € à partir du 1^{er} août 2023 et pour la durée du prochain bail de 3 ans
8 rue des roses (haut gauche) à Leyviller, renouvellement de bail, à 415 € à compter du 1^{er} juin 2023 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.
- Approuve à l'unanimité le Budget Primitif M 57 2023 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	629 423 €	505 057 €	1 134 480 €
Recettes	629 423 €	505 057 €	1 134 480 €

SEANCE DU 9 JUIN 2023

Le Conseil Municipal :

- Désigne le délégué du conseil municipal et ses suppléants pour les élections sénatoriales
Délégué titulaire : BALLIÉ Daniel
Délégués suppléants : WAGNER Denis, STEYER François, MOUTH Aurélie
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal désigne ses représentants à la commission consultative de la chasse communale pour le renouvellement des baux de location de la chasse communale pour la période de location de 2024-2033 :
M. BALLIE Daniel, Maire, M. WAGNER Denis, M. STEYER François.
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal opte pour la consultation écrite des propriétaires pour le renouvellement des baux de location de la chasse communale pour la période 2024-2033 et donne délégation au Maire pour signer la feuille de consultation de la commune.
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal préempte les terrains section 3 parcelles 77 et 79 pour un montant de 1128,40 €
- Après en avoir délibéré avec 2 voix contre, 1 abstention et 7 voix pour, le Conseil Municipal :
Accepte le projet d'implantation d'un pylône relais SFR sur le terrain section F parcelle 298
Opte pour la location de la parcelle, sur une surface de 160 m², dont le loyer sera de 3500 €/an sur une période de 12 ans avec tacite reconduction de 6 ans
- autorise le Maire à faire et signer les démarches nécessaires à ce projet.



Le conseil municipal vous souhaite de bonnes vacances !